

constitué une bonne base pour la deuxième phase de négociations qui se tient actuellement à Genève. Elles attachent une grande importance à ces négociations et estiment nécessaire qu'elles se poursuivent dans un esprit constructif et de façon positive. Le Canada et l'U.R.S.S. ont réaffirmé leur disposition à contribuer à l'achèvement et la réussite, dès que possible, de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, et ils ont exprimé le souhait que la Conférence atteigne le but de renforcer la paix et la sécurité et d'étendre la coopération et les contacts entre les personnes en Europe. Elles estiment que l'accomplissement réussi de la deuxième phase de la Conférence devrait permettre que la dernière phase de celle-ci se tienne à un très haut niveau.

Les deux parties ont noté avec satisfaction l'ouverture à Vienne, le 30 octobre, des négociations sur la réduction mutuelle des forces et armements et les mesures associées, en Europe centrale. Elles ont convenu que ces négociations constituaient un élément important du processus continu de diminution de la tension et de coopération croissante en Europe. Elles estiment que la condition indispensable, pour arriver à des décisions acceptables à chacun, dans ces négociations, est d'observer exactement le principe du maintien inaltéré de la sécurité pour tous les pays participants.

Les deux parties ont confirmé leur adhésion à l'objectif de réaliser un désarmement général et complet s'appliquant aux armes à la fois nucléaires et classiques, sous un contrôle international strict et efficace. Elles estiment nécessaire que d'autres mesures pratiques soient prises pour mettre fin à la course aux armements et parvenir au désarmement, notamment à l'égard des armes de destruction massive, -- nucléaires, bactériologiques et chimiques. Parmi les réalisations importantes dans ce sens, figurent le traité d'interdiction des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, le traité de non-prolifération des armes nucléaires, et la convention interdisant la production, le développement et le stockage d'armes bactériologiques (biologiques) et chimiques, et réclamant leur destruction. Le Canada et l'U.R.S.S. appuient entièrement les efforts du Comité du désarmement pour hâter la conclusion d'un accord interdisant le développement, la production et le stockage d'armes chimiques et réclamant leur destruction. Il est dans l'intention des deux parties de continuer d'appuyer l'adoption d'autres mesures de désarmement partiel. Elles ont convenu que la réunion d'une conférence mondiale sur le désarmement, en temps opportun, serait utile à l'étude des questions de désarmement dans leur ensemble.

Les conversations ont donné lieu à un échange de vues constructif sur la proposition présentée par l'U.R.S.S. aux Nations Unies, visant à la réduction de 10% des crédits militaires des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, et à l'affectation d'une partie de cette économie à l'aide aux pays en voie de développement.

Relativement à la situation au Moyen-Orient, les deux parties ont exprimé leur satisfaction à l'égard du cessez-le-feu et de l'arrêt des opérations militaires dans cette région. Les ministres ont également exprimé le désir du Canada et de l'U.R.S.S. de favoriser, de concert avec d'autres pays, l'instauration au Moyen-Orient d'une paix juste et durable sur la base